

Vivre à Mont-Louis entre 1699 et 1713 : occupation du territoire et parcours migratoires¹

Marie-Claude FRANCOEUR²

Le village de Mont-Louis en Gaspésie célébrait en 2009 son 320^e anniversaire. Son histoire est intimement liée aux pêcheries. Très tôt, l'endroit est reconnu pour ses eaux poissonneuses, et des gens de la région de Québec viennent régulièrement y pêcher. À la fin du 17^e siècle, Mont-Louis deviendra l'un des principaux postes de pêche sur le littoral nord de la péninsule gaspésienne.

C'est un entrepreneur canadien du nom de Denis Riverin qui est à l'origine de l'établissement de Mont-Louis. Ce poste de pêche regroupera vers 1699-1700 un des plus importants foyers de peuplement en Gaspésie sous le Régime français. En centrant ses activités à Mont-Louis, Riverin jette les bases d'une occupation permanente de l'établissement, qui se poursuivra pendant plus d'une dizaine d'années. Cette initiative attirera dans la région de nombreux pêcheurs qui prendront part au peuplement de l'estuaire du Saint-Laurent.

De la pêche saisonnière à l'établissement permanent

Arrivé en Nouvelle-France en 1675 afin de remplir les fonctions de secrétaire du nouvel intendant Jacques Duchesneau, Riverin cherche à se lancer en affaires et s'intéresse, dans un premier

temps, au commerce des fourrures. Ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard qu'il se tourne vers les pêcheries. À partir de 1685, il tente tant bien que mal d'attirer les investissements en insistant sur l'intérêt des pêcheries gaspésiennes.

À partir de ce moment, Riverin met tout en œuvre pour développer son entreprise de pêche. Ses efforts portent fruit, puisqu'on lui accorde, en 1686, le droit de pêcher à Mont-Louis. En 1687, il crée la Compagnie des pêches sédentaires du Canada. Par la suite, les seigneuries de Cap-Chat (1688), Sainte-Anne-des-Monts (1688) et Rivière-de-la-Madeleine (1689) lui sont concédées. Ces concessions servent de base à ses opérations pendant un moment.

Riverin, qui possède des installations de pêche à Mont-Louis dès 1688, voit rapidement le riche potentiel de l'endroit. La pêche y est bonne. En plus de la morue, on y retrouve du saumon et des loups-marins en abondance. Les terres y sont fertiles et le lieu est propice à l'agriculture. De plus, du pin propre à la construction des mâtures y pousse, mais également diverses essences de bois utiles pour le commerce³. En 1696, il y améliore ses installations et

augmente sa flotte à 20 navires. Il souhaite non seulement que Mont-Louis desserve l'ensemble de ses activités de pêche, mais exprime le désir de voir l'établissement se consolider et devenir un véritable poste de pêche permanent.

Le succès de son entreprise de pêche finit par attirer l'attention de deux entrepreneurs parisiens, François Bourlet et Étienne Magneure. En 1697, les nouveaux associés créent la Compagnie du Mont-Louis, dans laquelle chacun des investisseurs détient le tiers des parts. Riverin peut donc concentrer encore davantage ses activités de pêche à Mont-Louis. À cette époque, une douzaine de familles engagées par Riverin y sont déjà établies⁴.

Peu à peu, l'entrepreneur canadien met en place tous les éléments nécessaires pour fonder à Mont-Louis un foyer de peuplement permanent et organisé. Il voit à la construction d'un domaine, d'une forge, d'une étable et d'un moulin à eau. Il y fait également construire les infrastructures et équipements nécessaires aux pêcheurs. Un quai, un entrepôt, ainsi que des logements et navires y sont bâtis.

En 1699-1700, Riverin attire près d'une centaine de colons. Les familles reçoivent chacune en concession une terre de 3 arpents de front sur 23 arpents de profondeur, ainsi qu'une vache, quelques cochons et des volailles. Les concessions sont situées de part et d'autre de la rivière du Mont-Louis. On leur concède également un lot de 40 pieds de front sur 100 pieds de profondeur près du port afin qu'ils y forment un village. Riverin promet de leur fournir les matériaux nécessaires à la construction de leurs habitations, ainsi que les vivres essentiels à leur subsistance.

Ainsi naît l'« habitation de Mont-Louis⁵ ». Bien que l'endroit ait été occupé depuis près de 20 ans par de nombreux pêcheurs saisonniers, ce n'est qu'à compter de 1699 que l'on voit apparaître un réel intérêt pour l'occupation permanente des lieux.

Un important foyer de peuplement

En vue d'attirer l'attention des autorités coloniales sur son établissement de pêche qui rassemble, pour la première fois en

Gaspésie, une population permanente, Denis Riverin effectue en 1699 et 1700 deux recensements de l'habitation de Mont-Louis. Ces documents dressent le portrait de cette communauté qui vit de la pêche dans cette région isolée. Il s'agit d'une des seules sources dénombrent si distinctement les habitants de Mont-Louis sous le Régime français⁶. Croisés avec les actes de naissance, de mariage et de décès, ces recensements permettent de mieux connaître les acteurs de cet effort de peuplement⁷.

Le dénombrement de 1699 nous indique que 58 personnes habitent Mont-Louis, dont neuf couples mariés. Plus des trois quarts de ces couples ont des enfants, soit sept d'entre eux. De plus, parmi ces 58 habitants, on compte six garçons célibataires. En additionnant ces derniers et les neuf chefs de famille, on dénombre 15 colons-pêcheurs dans l'établissement. Au moment de ce premier recensement, les habitants de Mont-Louis bénéficient même de la présence d'un missionnaire, le père Raffix, preuve de l'importance de cette communauté sédentaire.

Le second recensement de 1700 dénombre 91 âmes à Mont-Louis, ce qui représente une concentration assez importante de personnes puisque la colonie ne compte à l'époque que 15 000 individus⁸. Il nous apprend que 13 nouveaux couples, dont huit avec enfants, s'ajoutent à la population recensée un an plus tôt. Seul Jean Gagnon, sa femme, ses enfants et ses quatre domestiques ont quitté l'établissement. Au total, on y retrouve 21 couples, 44 enfants, ainsi que cinq garçons célibataires. Le nombre de pêcheurs établis à Mont-Louis grimpe à 26.

La consultation des actes de naissance des habitants de Mont-Louis, ainsi que ceux des membres de leur famille, apporte un éclairage nouveau sur leur parcours migratoire. Ces pêcheurs sont, pour la plupart, natifs soit de la France (12), soit de la région de Québec (9). Un petit groupe d'individus est également originaire de l'Acadie. Il s'agit, pour la plupart, des descendants de Pierre Morin, un Acadien de Beaubassin venu s'installer à Ristigouche en 1688. À l'instar de Denis Riverin, il est d'abord intéressé par le commerce

Tableau 1 : Répartition des pêcheurs inscrits au recensement de Mont-Louis de 1699-1700, selon leur lieu de naissance et de recrutement

Pays/région	France	Région de Québec	Région de la Côte-du-Sud	Région de Kamouraska	Acadie	Autre	N/D
Lieu de naissance	12	9	0	0	5	0	0
Lieu de recrutement	0	8	4	2	0	2	10

Sources :

René JETTÉ, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1 176 pages
Programme de recherche en démographie historique, Université de Montréal

des fourrures, pour se tourner ensuite vers l'industrie de la pêche. Au tournant du 18^e siècle, ses fils et gendres reçoivent la majeure partie de la Baie-des-Chaleurs en concession⁹.

Nos recherches nous ont également permis de reconstituer l'itinéraire de chacune de ces unités familiales en sol québécois. Denis Riverin semble avoir favorisé la région de Québec comme bassin de recrutement. Par ailleurs, plusieurs de ces pêcheurs (6) sont originaires des régions de la Côte-du-Sud et de Kamouraska au moment de leur recrutement, régions très prisées pour la pêche au 18^e siècle. Ces informations témoignent de la grande mobilité des familles venues s'établir à Mont-Louis. Elles laissent également deviner que le recrutement de pêcheurs d'expérience, ayant pratiqué à différents endroits de l'estuaire du Saint-Laurent, faisait partie intégrante de la stratégie de Riverin.

Même si la pêche demeure la principale activité économique du poste de Mont-Louis, Riverin prend soin d'y faire venir des hommes possédant des qualifications professionnelles diverses. On retrouve, à Mont-Louis, des gens de toutes sortes de métiers : taillandier, forgeron, charpentier, maçon, tailleur de pierre, « scieur de long », boulanger, tonnelier, chirurgien, et menuisier. La diversité de ces métiers assure une certaine autosuffisance à l'établissement, en plus de permettre une diversification des activités économiques. Déjà en 1700, en plus de la pêche, on y pratique l'agriculture, le jardinage et la construction de mâts et autres

charpentes. Riverin prévoit même produire assez de surplus pour faire le commerce de grains et autres produits alimentaires¹⁰.

En somme, c'est en faisant de Mont-Louis le centre de ses activités de pêche que Denis Riverin réussit à y installer un foyer de peuplement dynamique et unique.

Mont-Louis après Riverin : entre mobilité et continuité

Malgré ses efforts pour développer à Mont-Louis un établissement de pêche autonome, Riverin doit rapidement faire face à de nombreuses difficultés. Bourlet et Magneure, qui administrent à partir de la métropole, sont chargés de subvenir aux besoins financiers de Mont-Louis. Or, les provisions promises aux pêcheurs arrivent en retard. De plus, certaines mésententes surviennent entre les associés. Riverin, qui connaît bien la région et ses particularités, souhaite poursuivre l'exploitation des pêcheries dans l'habitation de Mont-Louis, mais Boulet et Magneure veulent quant à eux se tourner vers le commerce des fourrures.

Les investisseurs français mandatent Jean Clermont de la Gallière pour développer à Mont-Louis l'exploitation des pelleteries, mais de nombreux désaccords sur le partage des provisions et l'utilisation du poste de Mont-Louis mènent à l'échec de l'établissement mis sur pied par Denis Riverin. En 1700, une soixantaine de colons sont déportés à Québec¹¹. Deux ans plus tard, après une série de jugements l'obligeant à indemniser les pêcheurs ayant tout laissé derrière pour venir s'installer à Mont-Louis, Riverin vend les parts

qu'il possède dans la Compagnie du Mont-Louis aux investisseurs français. Après de vaines tentatives pour relancer le poste de pêche, Bourlet et Magneure abandonnent Mont-Louis.

Le départ de Riverin ne marque cependant pas la fin de l'établissement. Plusieurs familles y sont demeurées. Et pour preuve, jusqu'en 1713, on y dénombre près d'une vingtaine de naissances. En 1702, au moins six familles parmi celles venues s'installer à Mont-Louis en 1699-1700 y sont toujours, soit celles de Pierre Morin, Michel Arbour, François Lamothe dit Laramée, Jacques Morin, Jean-Baptiste Hostain et Jacques Guéret dit Dumont. Il semble même que ces familles aient pu bénéficier de la présence d'un prêtre du nom de Pierre Mular, celui-ci y ayant baptisé au moins 4 enfants en 1702¹². L'analyse de certaines trajectoires individuelles laisse par ailleurs croire à une présence continue sur le territoire entre 1700 et 1704.

D'autres familles semblent toutefois avoir été présentes de façon beaucoup plus intermittente sur le littoral nord de la Gaspésie. Prenons le cas de Claude Boissel. Arrivé à Mont-Louis en 1700, on le retrouve dans la région de Québec en 1704 et en 1706, où naissent deux de ses enfants. Or, quelques années plus tard, il est de retour à Mont-Louis, puisque sa femme donne naissance à deux autres enfants, en 1708 et 1711 respectivement. Enfin, dès 1712, il réapparaît à Québec pour le baptême de ses enfants nés à Mont-Louis.

La femme de Jacques Guéret dit Dumont, Anne Tardif, qui met au monde au moins six enfants à Mont-Louis entre 1702 et 1713, offre un autre cas de figure intéressant. La famille semble avoir fait fréquemment le voyage vers Québec, car leurs enfants y sont tous baptisés. Est-ce l'absence de prêtre dans la région ou la nécessité de s'approvisionner en produits divers qui poussent ces familles à autant de mobilité? Difficile à dire. On peut tout de même croire que les impératifs du métier de pêcheur facilitaient la mobilité de ces familles.

En 1721, lorsque Pierre Haimard fait l'acquisition de la seigneurie de Mont-Louis, ces familles ont toutes quitté les lieux. Haimard demande alors à tous ceux qui avaient reçu en 1699-1700 un billet de concession dans l'établissement de Mont-Louis de revenir

sur place pour mettre en valeur leur terre, ou de consentir à abandonner une fois pour toutes leur concession. Or, sur les 26 ménages habitant à Mont-Louis en 1699-1700, seul Jean Hostain répond à l'appel.

Toutefois, en marge de cette relative absence d'habitants sédentaires dans cet intervalle, les pêcheurs saisonniers sont toujours présents dans la région. En effet, depuis la signature du traité d'Utrecht en 1713 qui scelle la paix entre la France et l'Angleterre et annonce le retour de la paix au Canada, l'endroit est fréquenté par bon nombre de pêcheurs autonomes et d'entrepreneurs saisonniers. Les eaux du Saint-Laurent étant maintenant plus sûres, l'absence de seigneur à Mont-Louis entre 1713 et 1721 rend le lieu propice à la pêche saisonnière¹³.

Au début des années 1720, il n'y a plus de traces à Mont-Louis des familles venues s'y établir vingt ans plus tôt. Suite à leur passage dans l'établissement, plusieurs de ces pêcheurs et leurs familles, originaires de France, de la région de Québec et de l'Acadie, se sont installés dans les régions de Kamouraska et de la Côte-du-Sud, vraisemblablement pour y poursuivre leurs activités de pêche dans le fleuve Saint-Laurent.

Bien que l'aventure de Riverin à Mont-Louis fût de courte durée et qu'elle a très peu contribué à enrichir la population de la Gaspésie après 1713, elle a toutefois encouragé la présence, dans l'estuaire du Saint-Laurent, de plusieurs pêcheurs d'expérience qui choisirent de s'y établir, participant ainsi à l'essor socio-économique des rives sud du Saint-Laurent.

Notes

- 1 Ce texte est inspiré du mémoire de maîtrise suivant : Marie-Claude FRANCOEUR, *Le développement socio-économique des seigneuries gaspésiennes sous le régime français : un modèle régional unique*, Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2008, 137 pages.
- 2 Consultante en histoire depuis 2006, Marie-Claude Francoeur est titulaire d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval.
- 3 Marie-Claude Francoeur, *op. cit.*, p. 18.
- 4 Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *Histoire de la Gaspésie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1999 (1981), p. 121 à 123.
- 5 BAC, Fonds des Colonies, G1, vol. 466, 6 pages, Recensements de l'habitation du Mont-Louis dans le fleuve Saint-Laurent, 1699-1700.
- 6 *Ibid.*
- 7 Pour compléter les informations contenues dans les recensements de Mont-Louis, les outils généalogiques suivants ont été utilisés : le *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René JETTÉ, ainsi que la base de données de *Programme de recherche en démographie historique*.
- 8 Mario Mimeault, *La Gaspésie*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 2004, p. 60-61.
- 9 Marie-Claude Francoeur, *op. cit.*, p. 22-23.
- 10 Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette, *op. cit.*, p. 121 à 123.
- 11 Cet épisode est en partie raconté dans ce document : BANQ-Q, Pièces judiciaires et notariales, TL5, D305, Informations faites à la demande de Denis Riverin contre Clermont de la Gallière, 26 août 1701 et 27 août 1701.
- 12 Un registre des naissances à Mont-Louis a été produit en 1702 et inséré dans celui de la paroisse Notre-Dame-de-Québec.
- 13 Mario Mimeault, « Regard sur les pêcheries II : Le Mont-Louis et les possibilités d'établissement sur la rive nord de la Gaspésie », *Gaspésie*, vol. 27, n° 3, septembre 1989, p. 29.